



Compte- rendu Réunion de bureau BVEHB

jeudi 07 février 2019 20h45

Présents : Carine Hamon, Chloé Rouxel, Jean-Luc Kauffmann, Fred Garcia, Laetitia Martin, Bruno Thiry
Excusés , Gino Di Rezze,

Suite à la démission de Cédric Hamon au poste de président du BVEHB, un mail d'information a été envoyé à tous les licenciés en précisant que Bruno Thiry assurerait cette fonction par intérim jusqu'à l'AG annuelle.

Un mail a été envoyé le 25/01/2019 aux instances (Comité, Mairies, CCVE, Gesthand
La modification en préfecture a été finalisée le 07/02/2019.

Repas Club :

A ce jour, 45 inscriptions

Nous répartissons les tâches.

Fred a envoyé un courrier à Mme Tréhard pour confirmation du prêt des couverts et récupération des clés.

Le matériel sono pour le Karaoké sera prêté par Ariel Sheps, professionnel de l'animation.

Hervé Garcia gère la playlist.

Jean-Luc prépare un punch, Bruno s'occupe de la bière, Fred et Laeti gèrent les courses.

La préparation culinaire sera assurée par Agnès (maman de Laeti, comme l'an passé) le vendredi.

RV à 14h, samedi 16, pour préparer la salle.

VIE du Club :

- Laeti demande la possibilité d'acheter 3 T-Shirts d'arbitre pour les JAJ (taille S/M). Fred fait remarquer qu'Hervé avait donné ses anciennes chemises d'arbitre à son arrivée dans le club, en 2014. A voir dans les casiers dans la salle de gym.
- Jean-Luc fait remarquer que l'ordi portable du club montre des signes de fatigue ; Il faudrait faire un nettoyage et une mise à jour. Une société sur Ballancourt est évoquée sinon trouver quelqu'un qui ait les compétences.
Si pas possible ou trop onéreux, il faut envisager l'achat d'un nouvel ordi.
- Formation « table de marque et utilisation de l'ordi » ; à plusieurs reprises nous avons été confrontés à des soucis en matière d'utilisation du matériel lors des matchs. Il faut impérativement organiser des séances de formations pour les parents-dirigeants et joueurs volontaires. Si possible en interne sinon Jean-Luc demande au Comité.
- Pour gagner du temps et faciliter la transmission des résultats, suite à une rencontre, il faudrait une connexion internet au gymnase pour faire l'envoi en direct, sans avoir à remettre l'ordi à Jean-Luc. Voir auprès des autres associations pour utiliser un réseau WIFI existant.

- déclaration frais engagés au nom du club : comme toute association loi 1901, les membres bénévoles, s'ils le souhaitent, sont en droit de déclarer aux impôts, tous les frais de déplacements qu'ils ont engagés, pour le club, en tant que dirigeants. (entraînements, matchs, domicile-club).

Le bénévole doit fournir les justificatifs des frais (billets de train, notes de péage, détail du nombre de kilomètres parcourus avec le véhicule personnel) et la déclaration de renonciation au remboursement de ses frais.

L'association lui délivre un reçu fiscal, conforme à un modèle fixé réglementairement, attestant du don pour bénéficier de la réduction d'impôt.

Rappel :

Le dispositif de réduction d'impôt ne présente d'intérêt que pour un bénévole imposable à l'impôt sur le revenu.

https://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/fiche_pratique_frais_des_benevoles.pdf

- Sponsors : Carine nous informe qu'aucun sponsor n'a été démarché pour l'année 2019. La subvention du département étant supprimée, il y a un caractère urgent à trouver des partenaires. Avant tout reprendre le dossier « Sponsor » afin de le mettre à jour et de l'étoffer avec quelques photos – résultats – Vie du club....
En suivant, relancer les sponsors existants et en démarcher des nouveaux.
Regarder aussi sur quelle rencontre nous pourrions inviter les sponsors, comme fait l'année dernière en guise de remerciements. Cela avait été très apprécié par nos 2 partenaires de Ballancourt: les Douceurs de Margaux et les 3 petits cochons qui avaient été les seuls à répondre à l'invitation d'ailleurs.

Fin de réunion 22h30

Prochaine réunion le